



COMMUNIQUÉ

INTERIEUR

Soutien plein et entier à notre collègue suspendu pour avoir porté à la connaissance publique des éléments embarrassants pour le pouvoir et la justice.

Le syndicat CGT-INTERIEUR-Police apporte son soutien à son collègue des Alpes-Maritimes suspendu après avoir été soupçonné de faits de violation et recel du secret professionnel, autour de l'affaire de violences commises à l'encontre de Geneviève LEGAY, survenues à Nice en 2019.

Dans cette affaire, le Président de la République a déclaré au cours d'une conférence de presse le 24 mars 2020 à Beaulieu-sur-Mer que la victime n'avait pas été en contact avec les forces de l'ordre.

Ces informations provenaient du Procureur de Nice ayant publiquement disculpé l'action du commandant de la force publique, avant de reconnaître que la victime avait été poussée par un policier. Ce revirement intervenait à la suite de l'exploitation d'images de vidéosurveillance.

Ensuite, les investigations ont mis à jour un soupçon de conflit d'intérêt avec la désignation d'un service d'investigation chargé de faire la lumière et dont la partialité faisait débat pour sa proximité avec le chef de l'unité située au cœur de l'affaire.

La responsabilité du Procureur a été mise en évidence. Il a été déplacé et le directeur des services judiciaires lui a reproché une perte de crédibilité de nature à mettre à mal l'image de l'institution judiciaire.

Néanmoins, cette "sanction" ne le prive ni de ses prérogatives, ni de son traitement. Lui n'est pas suspendu.

Le commissaire dont l'implication dans l'affaire et mise en lumière, comme celle de sa compagne qui continue de diriger la sûreté départementale n'ont pour l'heure pas été suspendus. Ils ont d'ailleurs été décorés le 16 juin 2019 dans le cadre de la promotion exceptionnelle de la sécurité intérieure (promotion gilets jaunes).

Dans ce contexte où la confiance à l'institution paraît fortement corrodée, l'évidence se porte naturellement pour notre collègue vers un canal peu commun mais nettement plus rassurant lorsqu'il s'agit de publier dans le but de faire cesser les comportements déviants.

Personne n'est dupe. Il s'agit dans cette affaire de trouver un "bouc émissaire", dont l'implication permettra de poursuivre les journalistes qui livrent des informations embarrassantes pour le pouvoir et la justice.

Notre collègue est la victime expiatoire d'une tentative de détournement du droit de la presse. Nous saluons son attitude courageuse.

CGT INTÉRIEUR-Police
68 bis rue Philippe de Girard
75018 PARIS



CGT-Intérieur



interieur.police@cgt.fr



06-64-46-30-20